

MAIRIE de FONTAINES

SAONE ET LOIRE

République française

EXTRAIT
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 06/09/2024

Reçu en préfecture le 06/09/2024

Publié le

ID : 071-217102029-20240903-DE2024_95-DE

.SEANCE du 3 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt quatre, et le trois septembre, à 18 heures 30,

Le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nelly MEUNIER-CHANUT, Maire.

Nombre de membres :

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 17

Date de convocation 30 août 2024

Présents : Bénédicte BOURGEON, Joël DEMULE, Philippe GELIN, Carine PLUMIER, Guy BUGAUD, Michel BAYLE
Isabelle BON, Ophélie GOULEY Sébastien GUILLOT, Alain BOURGEON, Michel BONNOT, Muriel RUSTAND, Jean-Yves CHARLES

Absents excusés avec procuration : Dominique FONGARNAND à Sébastien GUILLOT, Mylène PLANKO à Bénédicte BOURGEON, Géraldine SARRON à Joël DEMULE

Absents excusés: Valentin CADEL

Absent : Jean-Claude BOS

Secrétaire de séance : Michel BAYLE

Rapporteur : Nelly MEUNIER-CHANUT

N° DE2024-95

Objet : Consultation auprès des entreprises pour le marché public de travaux pour la Création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire

Madame le Maire fait part du lancement de la consultation des entreprises pour la réalisation des travaux de la Maison de Santé Pluridisciplinaire le 08 juillet dernier, dont le montant estimatif total des travaux s'élève à 919 000 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- approuve la consultation selon la procédure adaptée en application des articles R2123-4, R2123-5, R2123-6 de la Commande publique,
- autorise le Maire à attribuer le marché aux candidats retenus,
- autorise le Maire à signer tous documents se rapportant à cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents.
Pour copie conforme.

Le Secrétaire
Michel BAYLE



Le Maire
Nelly MEUNIER-CHANUT

